



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 8 mars 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Signature du protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique - Vendredi 8 Mars 2013**

Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, a signé avec la Ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la fonction publique et les représentants de l'ARF, de l'ADF, de l'AMF et de la FHF, le premier protocole d'accord sur l'égalité professionnelle conclu dans la fonction publique. Ce protocole, signé par l'ensemble des parties prenantes, ce qui est également sans précédent, concernera les 5 millions d'agents publics relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux.

A l'occasion de la journée mondiale des droits des femmes, Jean-Marc Ayrault a souhaité féliciter personnellement les acteurs de cette négociation exemplaire, dont le principe avait été arrêté lors de la grande conférence sociale de juillet 2012. Tout en saluant le succès de la méthode de travail retenue par Marylise Lebranchu, qui a permis de restaurer la confiance, le respect et le dialogue dans la fonction publique, il a souligné l'importance historique de cet accord-cadre qui permettra de rattraper le retard pris au cours des dernières années dans la fonction publique en matière d'égalité professionnelle, retard dont témoignent les données disponibles sur les écarts salariaux ou encore sur la place des femmes dans l'encadrement supérieur.

Dans ce contexte, il a réaffirmé que la lutte contre toutes les formes de discrimination entre les femmes et les hommes au travail était pour le Gouvernement une priorité absolue et que les employeurs publics avaient en la matière des responsabilités particulières et un devoir d'exemplarité.

Il a également souligné que le Gouvernement s'était engagé de façon volontariste, dès son arrivée, en faveur du rééquilibrage de la place des femmes et des hommes dans l'encadrement supérieur de la fonction publique en anticipant sur l'entrée en vigueur de la loi du 12 mars

2012 pour assurer la parité dans les nominations aux emplois les plus importants de l'administration.

Enfin, Jean-Marc Ayrault a rappelé que ces actions s'inscrivaient dans le droit fil du programme de travail ambitieux que le Gouvernement s'est fixé lors du premier comité interministériel des droits des femmes et qu'à l'initiative de la ministre des droits des femmes, un vaste programme d'actions, intitulé « l'égalité, c'est toute l'année », se mettait en place aujourd'hui. Il va mobiliser l'Etat, les collectivités locales, les partenaires sociaux, les entreprises et toute la société civile. Campagnes de communication, programmes de sensibilisation des enfants dans les écoles, loi cadre pour l'égalité, initiatives pour la parité en politique et pour une meilleure représentation des femmes dans les médias, ce sont des centaines d'initiatives qui vont être prises pour changer concrètement la vie des femmes et des hommes, dans le sens d'une société plus juste.

Contacts service de presse : 01 42 75 50 78/79  
Mail : [service.presse@pm.gouv.fr](mailto:service.presse@pm.gouv.fr)